

Vivre à Crespières

Le bulletin Municipal

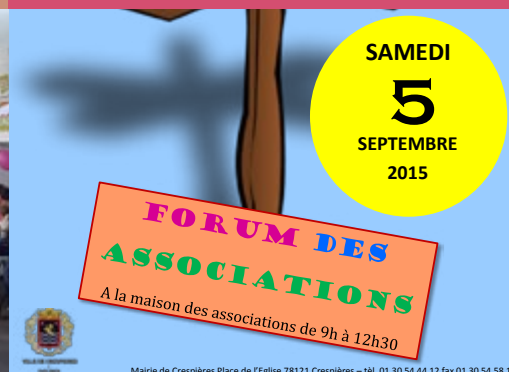
n°28
Juillet
Août
Septembre
2015



Les finances communales (p. 7 à 13)

Retour sur les temps forts de mai-juin

Forum des Associations (p. 22)



Sommaire

L'édito du Maire.....	2	Retour sur les cérémonies	
Economie Locale		du 8 mai 1945.....	23
Crespières accueille un nouveau pharmacien	3	Retour sur les fêtes de juin.....	23
Urbanisme Voirie Environnement		Informations pratiques et administratives	
Travaux de voirie	3	Naissances.....	23
Calendrier de réalisation des engagements de notre mandature	4	Décès.....	23
Transports		Liste des babysitters de Crespières ..	23
Une commission intercommunale en mouvement.....	6	Agenda	24
Environnement		Conseil municipal	24
Le tri dans les bacs jaunes	6	Collecte des encombrants.....	24
Finances		Collecte des déchets verts.....	24
Les finances communales.....	7	La mairie en pratique	24
Budget municipal.....	8		
Budget communal	10		
Structure du budget 2015	12		
Budget assainissement 2014 et 2015... ..	12		
Communauté de Communes Gally-Mauldre			
Rallye intercommunal 2015.....	13		
Culture			
Concert d'Eric Ratz	14		
CCAS			
Dispositif «YES»	14		
Cinéma	14		
Jeunesse			
Sondage micro-crèche.....	15		
Ça sent les vacances aux Zébulions...	15		
Ouverture d'une micro-crèche à Davron	15		
Retour sur l'inauguration du Square Saint Martin.....	16		
Associations			
Atelier d'encadrement de l'ACAC...	16		
Atelier Terre d'Asile de l'ACAC.....	16		
Cours d'anglais de l'ACAC.....	16		
La bibliothèque.....	17		
Association Musicale de Crespières..	18		
Du côté de l'AIPEC.....	19		
La Crespiéroise 2015	19		
10 ^{ème} festival de la BD de Crespières....	20		
Boule de Gomme.....	20		
Tennis Club de Crespières.....	21		
Fête du sport	21		
Forum des associations	22		
Vie du village			
Fête de la Plaine	22		
Silence ça tourne.....	22		
Retour sur la brocante.....	22		

Directeur de la publication : A.Ballarin
Comité de relecture et mise en page :
Commission Communication



L'édito du Maire

Chères Crespiéroises, chers Crespiérois,

Cet éditorial, le dernier, avant les vacances sera court.

L'ensemble des sujets d'actualité et des projets sont décrits à l'intérieur du bulletin municipal.

Ce bulletin est dense, il est vrai que nous y avons inclut les résultats financiers de l'année précédente et le budget 2015.

Seul « les Tilleuls » n'est pas évoqué. Sachez toutefois que le projet avance, le permis a été déposé et un bureau de vente sera installé début juillet.

Je vous souhaite une bonne lecture.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de belles vacances, sereines et réparatrices après cette longue année de labeur.

Adriano Ballarin

ECONOMIE LOCALE

Crespières accueille un nouveau pharmacien

Le 1^{er} juillet, M. Piriou cèdera son officine à un nouveau pharmacien, M. Lacroix. Nous conservons ainsi notre pharmacie à Crespières et l'ensemble de ses services.

Après 25 ans de bons et loyaux services, M. Piriou décide de passer la main. Nous lui adressons un grand merci pour son dévouement sans faille et son attachement aux crespiérois. Pour M. Piriou, « le plus important était de trouver un pharmacien qui souhaite pérenniser l'activité de la pharmacie, en gardant le même esprit de service auquel je suis attaché ».

Ce sera le rôle de M. Lacroix, pharmacien spécialiste des produits naturels. Diplômé d'un doctorat d'état en pharmacie depuis dix ans, ayant exercé dans plusieurs pharmacies d'Ile de France, il est également diplômé d'un doctorat en Chimie des substances naturelles du Muséum national d'Histoire Naturelle. Il saura particulièrement vous conseiller en phytothérapie et aromathérapie,

mais aussi pour tous les autres médicaments.

Le reste de l'équipe officinale reste inchangé, et tous les services assurés par M. Piriou (transmission d'analyses biologiques, livraison à domicile des personnes âgées ou handicapées, etc.) se poursuivront avec votre nouveau pharmacien.

Vous pourrez également découvrir quelques nouveautés et des surprises dans votre pharmacie dès cet été. Soyons rassurés, la relève est assurée !

Agnès Tabary



URBANISME VOIRIE ENVIRONNEMENT

Travaux de voirie

Travaux sur la D307, rue du Piège et trottoir Croix Marie.

Pendant l'été, des travaux de voirie vont être entrepris sur la D307 depuis l'entrée du village jusqu'à la sortie en direction de Maule.

- Réfection de la couche d'enrobé, reprise des deux plateaux surélevés et marquage de la signalétique au sol.

- Dans le même temps, le trottoir de gauche dans la montée de la D198 va être rénové sur toute sa longueur jusqu'à Croix Marie. Nous en profiterons pour régler le problème récurrent des poteaux EDF fragilisés par le mauvais temps.

- Rue du Piège, une rénovation complète va être réalisée : enfouissement

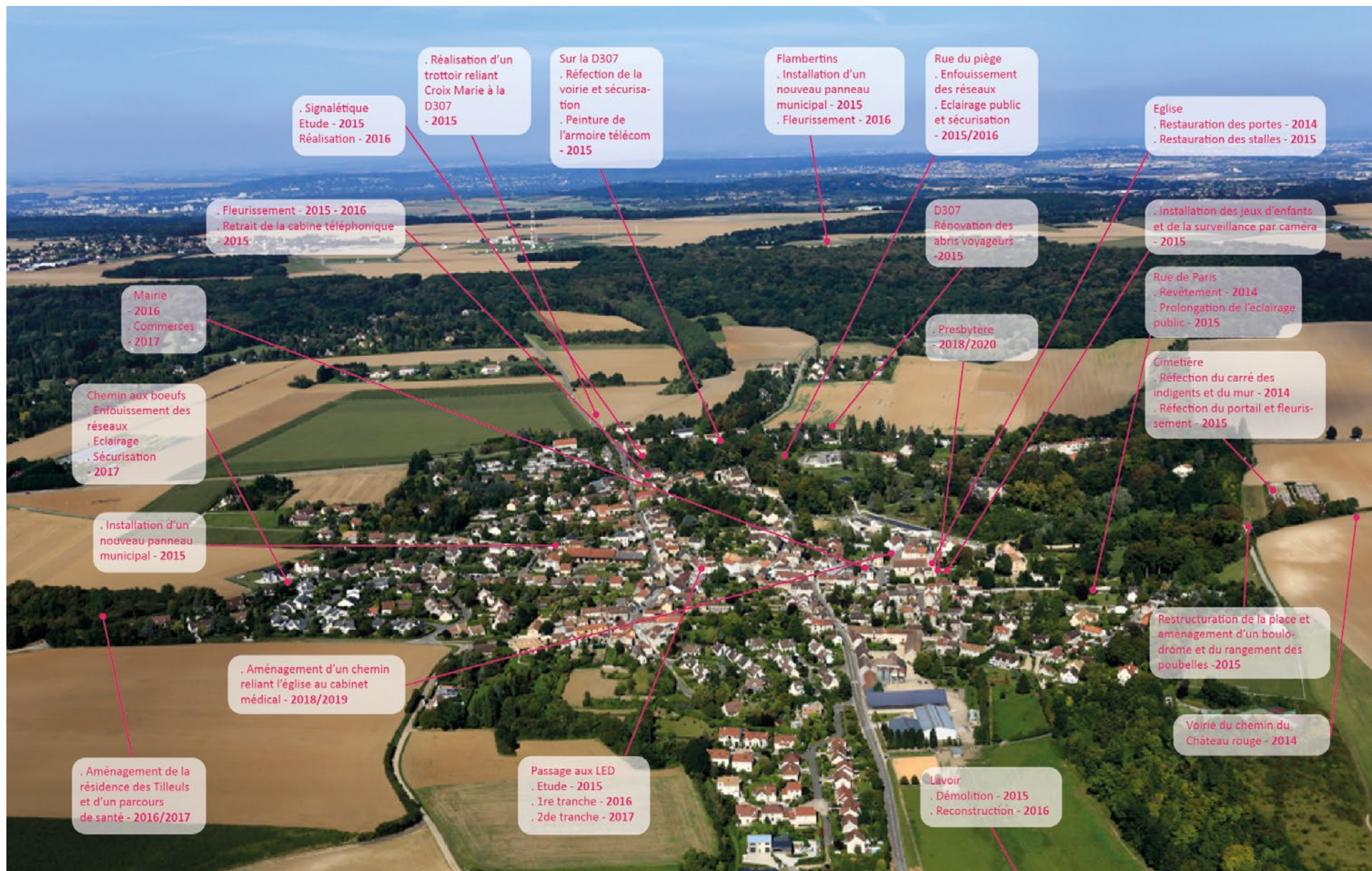
de tous les réseaux, mise en sécurité de la rue par la création d'un étronlement dès l'entrée de la rue et la mise en place de chicanes végétalisées, ainsi que la pose de candélabres à LED sur le modèle du village.

Nous en profiterons pour changer la conduite d'eau potable qui est très vétuste.

Christian Bézard



Calendrier de réalisation des engagements de notre mandature



Une commission intercommunale en mouvement !

Navette gratuite



Minibus à disposition



Les élus des 11 communes de Gally-Mauldre se sont attelés ensemble à plusieurs projets en matière de transports depuis un an.

Il y a eu tout d'abord le sondage sur les habitudes et les attentes des 9000 foyers qui composent notre territoire : l'analyse des données collectées a été réalisée et ces informations serviront de base de travail à un bureau d'étude spécialisé en mobilité.

Deuxième projet intercommunal : le lancement d'un appel d'offres sur l'intégralité du marché des transports d'enfants en car avec chauffeurs dans le cadre des sorties scolaires, périscolaires, centres de loisirs ... En 2016, toutes les structures d'accueil des enfants de nos villages bénéficieront d'un tarif

commun négocié de transports.

Le minibus intercommunal sponsorisé que vous avez certainement vu garé dans la cour de la Mairie : il est mis à la disposition des associations et des services municipaux de nos communes. Il est financé par les annonceurs. Crespières en assure la gestion pour l'intercommunalité.

Enfin, du changement dès la rentrée pour la navette du samedi pour la gare de Saint-Nom-La-Bretèche : vous pourrez profiter d'un horaire avancé en tout début d'après-midi et d'un nouveau trajet. Pour mieux répondre à vos attentes, dans le cadre du renouvellement de ce contrat, vos élus ont obtenu que le 3^{ème} trajet aller de la journée se fasse à 14h20 de Crespières

au lieu de 15h56 actuellement. La navette suivra également un trajet légèrement différent : elle desservira les arrêts Pré des Coulons à Feucherolles et Champ du Caillou à Chavenay et ne passera plus par le Golf de Saint Nom. La durée du trajet de Crespières à la gare de Saint-Nom-La-Bretèche reste la même. La nouvelle fiche horaire sera applicable au 1 septembre 2015 : elle sera diffusée pour la prochaine rentrée scolaire.

Pour toute remarque ou suggestion relatives aux transports vous pouvez écrire à accueil@mairie-crespieres.fr en indiquant Transports dans l'objet.

La Commission Transports

ENVIRONNEMENT

Le tri dans les bacs jaunes

Suite de l'information sur la qualité du tri

Dans les deux derniers bulletins, nous avons complété votre information, sur le tri à réaliser dans les bacs jaunes.

Dans la continuité de cette démarche, une information a été donnée par le SIEED aux élèves de l'école Emilie du Chatelet.

Les 12 et 19 mai, Mme de Mecquenem est venue réaliser une animation sur le tri, aux élèves de CE2, CM1 et CM2.

Chaque activité de cette intervention permet d'acquérir des notions clefs et s'intègre au programme officiel. L'animation a été réalisée par la chargée de mission des déchets, sous l'autorité et en présence du professeur des écoles concerné.

- Atelier n°1 - Découverte du monde des déchets
- Atelier n°2 - Le tri en pratique : Fabrication d'un aide mémoire personnel
- Atelier n°3 - Le cycle des matières : jeux avec des échantillons

• Atelier n°4 - Exercices récapitulatifs et DVD sur le centre de tri du SIDOMPE

Notions clefs : déchets, pollution, traitements, valorisation, recyclage, matière première, économie, déchèterie, compostage, compost, incinération, cycle de vie.

Nous espérons que ces différents articles, amélioreront la qualité du tri dans notre village.

La Commission Environnement

Les finances communales

Réel 2014 - Budget 2015

Le premier exercice de la nouvelle mandature est en ligne avec les réalisations des années précédentes. Le budget de fonctionnement 2014 dégage un **excédent de 372 milliers €**, plus du double de celui prévu au budget voté. L'écart s'explique par des recettes fiscales plus importantes que prévu, en particulier pour les droits de mutation, et des écarts favorables sur divers postes de dépenses, notamment de personnel et d'entretien de voirie. La commune a par ailleurs **encaissé 126 milliers € de recette exceptionnelle**, prévus au budget : il s'agit de **l'indemnité versée par la société SPP**, propriétaire du Parc du Château, à l'échéance du contrat de ZAC de 2006, en contrepartie de sa prorogation pour une période de quatre ans et **en compensation du déficit de recettes fiscales** dû au retard pris dans la réalisation du programme immobilier.

L'endettement, qui avait atteint un pic à 2,2 millions € fin 2010 en raison de la construction de la nouvelle école, est revenu à 1,4 million € au 31/12/2014. Il se situe dans la moyenne des niveaux de dette par habitant des communes de France. **Pour près d'un quart, il s'agit d'un emprunt à taux variable**, ce qui permet à la commune de bénéficier d'un taux d'intérêt historiquement bas (0,85 % l'an en 2014). La baisse des taux se poursuit depuis le début de l'année 2014 grâce à la politique monétaire offensive menée par Mario Draghi, l'actuel président de la Banque Centrale Européenne.

Mais l'environnement financier des collectivités territoriales continue à se dégrader : l'Etat a lancé en 2014 **un plan d'économies de 11 milliards €** en trois ans sur le dos des collectivités territoriales et réduit ses dotations. Nous n'avons plus aucune visibilité sur l'évolution de la fiscalité

locale. Certes, grâce à une initiative du Sénat, les communes continueront à percevoir la **taxe communale d'électricité** (près de 45 milliers € en année pleine) qui devait être transférée sans compensation à partir de 2015 au Syndicat d'Electricité des Yvelines.

Par ailleurs, le **FPIC** (Fonds de péréquation) continue sa croissance exponentielle et alourdit de plus en plus les impôts locaux, au niveau communal comme à celui de l'intercommunalité. Rappelons que ce fonds est alimenté par les communes « riches » au profit des communes « pauvres », le critère de richesse se mesurant par le niveau relatif de nos taux d'impôts locaux par rapport à la moyenne nationale et par celui du revenu fiscal moyen de nos habitants par rapport à la moyenne nationale. Il s'avère que nos taux d'impôts locaux sont inférieurs aux moyennes nationales, et que le revenu fiscal moyen des Crespiérois est supérieur à la moyenne nationale... Le FPIC nous a coûté 15 milliers € la première année (2012) mais atteint 69 milliers € en 2015 et **devrait dépasser les 100 milliers € en 2017**.

Notre **Communauté de communes a décidé de prendre en charge le FPIC des communes-membres** à partir de 2015. Cela lui vaudra un bonus de 80 milliers € sur la dotation de fonctionnement versée par l'Etat, mais entraînera une augmentation des impôts payés par tous les habitants de Gally-Mauldre. Aussi, le Conseil Municipal a-t-il décidé de compenser partiellement cette augmentation d'impôts au niveau de l'intercommunalité par une **réduction de 6,5 % de la taxe d'habitation**. Enfin, pour la cinquième année consécutive, la **charge fiscale des syndicats intercommunaux est en baisse**, dont -4% au titre du SIRE, qui s'occupe de l'enfouissement des réseaux.

Dans ce contexte difficile, votre Conseil Municipal confirme sa politique de **stabilisation de l'endettement** et d'**autofinancement** des investissements lourds prévus dès cette année au budget. La cession à un promoteur du terrain communal « Les Til-leuls » permettra d'autofinancer la rénovation de la mairie, la construction d'un commerce et l'aménagement de la place au centre village. Sont programmés dès 2015 la rénovation et la remise aux normes d'accessibilité de la mairie, ainsi que l'acquisition, au Clos des Mathurins, d'un terrain destiné au regroupement des activités de santé du village. Un prêt à quatre ans de 700 milliers € devra cependant être mis en place pour financer les travaux de la mairie dans l'attente de l'encaissement de la vente du terrain.

Crespières maintient ainsi le cap sur l'embellissement de notre village et l'amélioration des services offerts à sa population sans fragiliser sa situation financière actuelle ni accroître la pression fiscale.

Les pages qui suivent présentent les réalisations 2014 et les budgets 2015 pour la **Commune et l'Assainissement**.

Budget municipal

Réel 2014

L'excédent de fonctionnement 2014 s'est élevé à 372 milliers €, en écart favorable de 168 milliers € par rapport au budget.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES 2014		
	Réel	Budget
Charges générales	381 824	433 972
Charges de personnel	655 666	693 377
Autres charges gestion courante	119 049	127 315
Subventions aux associations	24 359	24 579
Charges financières	51 661	52 800
FPIC	51 906	44 000
Dépenses imprévues		12 000
Dépenses effectives	1 284 465	1 388 043
Amortissements	10 863	10 863
TOTAL DEPENSES	1 295 328	1 398 906

Les **dépenses** sont en écart favorable de 103 milliers € (-7,5%), grâce notamment aux économies réalisées sur les frais de personnel (-37 milliers €), les budgets d'entretien des bâtiments et de la voirie (-29 milliers €) et celui des honoraires (-11 milliers €).

RECETTES 2014		
	Réel	Budget
Produits des services	276 315	129 160
Remboursement frais de personnel	66 667	149 668
Impôts locaux (nets de FNGIR)	879 475	848 114
Droits de mutation	100 090	80 000
Dotations	206 939	231 334
Autres produits	138 245	164 680
TOTAL RECETTES	1 667 731	1 602 956
Excédent de fonctionnement	372 403	204 050

Le dépassement de 64 milliers € des **recettes** (+4,0%) résulte essentiellement de meilleures rentrées fiscales, +31 milliers € sur les impôts locaux, +20 milliers € sur les droits de mutation. La comparaison réel/budget des autres rubriques n'est pas pertinente en raison de modifications intervenues dans l'application des normes comptables.

Le lancement des **TAPS** (Temps d'activités périscolaires) en 2014 dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires a été un franc succès et n'a que marginalement pesé sur les finances communales, malgré le retour de quelques enfants venus en 2013 à l'ALC de Crespières depuis des communes voisines vers les structures de **TAPS** mises en place par leurs communes d'origine. Le projet concerté avec les enseignants et les parents d'élèves a été mis en place sans arrière-pensées, malgré les contestations et malgré les tergiversations de l'Education Nationale. Nous avons fait appel à notre équipe d'animateurs, à des animateurs extérieurs et à plusieurs associations communales. L'étude et les accueils du mercredi et des vacances rencontrent toujours un franc succès. La participation de la commune aux charges de l'ALC est ainsi restée largement à l'intérieur des objectifs de la commune grâce à une gestion saine des règlements par prélèvement automatique, tandis que le bon niveau et la régularité de la fréquentation ont permis de bien absorber les frais de personnel de l'équipe de nos fidèles animateurs.

BUDGET INVESTISSEMENT 2014		
	Réel	Budget
Dépenses d'investissement	375 433	589 495
Remboursements d'emprunts	98 648	98 648
Total dépenses	474 081	688 143
Recettes	69 593	240 072
Amortissements	10 863	10 863
Total recettes	80 456	250 935
RESULTAT INVESTISSEMENT	-393 625	- 437 207

Les **dépenses d'investissement** sont en retrait de 214 milliers € p/r au budget, dont 142 milliers € de travaux retardés sur 2015 : remise en état (sous garantie décennale) de la Maison des associations, réparations et aménagement de la nouvelle et de l'ancienne bibliothèques, reconstruction du lavoir. Les 375 milliers € investis en 2014 concernent notamment la voirie (121 milliers €), la vidéo protection (112 milliers €), les études pour le Centre village (39 milliers €) et la révision du PLU (27 milliers €).

Les **recettes d'investissement** ont subi le décalage des subventions (-170 milliers €) consécutif au retard des investissements.

RESULTATS ET TRESORERIE 2014		
	Réel	Budget
Excédent de fonctionnement 2014	372 403	204 050
Résultat d'investissement 2014	-393 625	-437 207
Résultat total 2014	-21 222	-233 157
Trésorerie au 01/01/2014	233 157	233 157
Trésorerie au 31/12/2014	211 935	0

L'endettement au 31/12/2014 atteint 1.429 milliers €, en baisse de 99 milliers €, montant des remboursements de l'année. La dette à taux fixe, 1.098 milliers €, comprend, à hauteur de 709 milliers €, un prêt de 2010 à 25 ans au taux de 4,55 %, bonifié par la BEI (Banque Européenne d'investissement) et destiné au financement de l'Ecole Emilie du Chatelet, ainsi que divers emprunts mis en place avant 2008 pour le financement de la Maison des Associations, des Ateliers Municipaux et de la cantine. L'endettement à taux variable comprend un seul prêt, à échéance 2030, dont l'encours actuel est de 331 milliers €, et dont le taux d'intérêt a été de 0,85 % l'an en 2014.

Cet emprunt à taux variable n'est pas un «emprunt toxique», il n'est exposé à aucun risque de change, contrairement à ceux d'autres collectivités qui défraient la chronique depuis 2008. Il a été mis en place à une époque de bonne liquidité des banques, ce qui nous assure, sur toute la durée du prêt, une faible marge bancaire (0,55 %), tandis que la Banque Centrale Européenne maintient les taux d'intérêt à des niveaux, non seulement historiquement bas, mais qui pour la première fois de mémoire d'homme, sont devenus **négatifs** en avril 2015. Ainsi, le taux de la première échéance de ce prêt (30/04/2010), était de 0,82%, le taux le plus élevé (28/10/2011) était de 2,17%, celui de la dernière échéance de 2014 était de 0,76% l'an. **Celui de la prochaine échéance (28/07/2015) est à 0,55% l'an**, et cette situation exceptionnelle devrait se maintenir pendant au moins un an. Les taux repartiront à la hausse lorsque l'Europe aura renoué avec la croissance, mais les termes du contrat nous permettent de rebasculer en taux fixe à notre initiative, à chaque échéance trimestrielle.

Budget communal 2015

Les budgets des collectivités locales sont «**évaluatifs**» en ce qui concerne les **recettes** et «**limitatifs**» en ce qui concerne les **dépenses** : les dépenses mandatées par la commune ne sont payées par la Trésorerie que dans la limite des crédits ouverts au budget. Par précaution, comme les années précédentes, certains postes sont donc en augmentation sensible par rapport au réel de l’année précédente, tout en restant cohérents avec le budget 2014.

La crise budgétaire pèse de plus en plus sur nos finances. La baisse des dotations et subventions de l’Etat, amorcée depuis plusieurs années, se poursuit en 2015. Le **Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC)**, 52 milliers € en 2014, **69 milliers € en 2015**, sera pris en charge par l’intercommunalité comme indiqué en introduction mais pèsera néanmoins sur les Crespiérois par le biais d’une augmentation d’environ 1 point des taux du Foncier bâti et de la Taxe d’habitation.

Crespières poursuivra en 2015 les **TAPS** dans le cadre des «**Nouveaux rythmes scolaires**» mais devra recourir davantage à des professionnels en raison de l’indisponibilité de plusieurs animateurs issus du milieu associatif. Si, en 2014, les TAPS ont été assurées gratuitement, grâce à l’aide de l’Etat, en 2015, il sera fait appel aux familles à raison de 80 € par an et par enfant pour compenser l’évaporation des subventions publiques.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le **Budget de fonctionnement** 2015 présente un excédent de 115 milliers €, suffisant pour couvrir les remboursements d’emprunts (102 milliers €), mais il a subi un «**rabotage**» plus sérieux que les années précédentes.

Les ressources de la fiscalité professionnelle sont désormais transférées à la communauté de communes. Au niveau des dépenses, les charges relatives aux activités transférées, Accueil de Loisirs «extra-scolaire» (mercredi et vacances), instruction des permis de construire et déclarations préalables sont, soit assumées par la communauté de communes, soit refacturées par les communes, au prix d’une complication administrative supplémentaire.

Par rapport à l’an dernier, les **dépenses** n’augmentent que de 53 milliers €, mais, comme indiqué plus haut, ce budget a été délesté du **FPIC** que l’intercommunalité prend désormais en charge (69 milliers € en 2015).

DEPENSES 2013 - 2015			
	Budget 2015	Réel 2014	Réel 2013
Charges générales	415 134	381 824	332 935
Charges de personnel	704 070	655 666	617 882
Autres charges gestion	114 273	119 049	128 901
Subventions aux associations	33 263	24 359	19 233
Charges financières	52 800	51 661	56 907
FPIC	0	51 906	22 481
Dépenses imprévues	15 000		0
<i>Dépenses effectives</i>	<i>1 334 540</i>	<i>1 284 465</i>	<i>1 178 339</i>
Amortissements	13 432	10 863	10 863
TOTAL DEPENSES	1 347 972	1 295 328	1 189 202

Les dépenses de personnel, en augmentation de 49 milliers €, tiennent compte de la suppression du poste du policier municipal, ainsi que des charges supplémentaires induites par le recensement et les deux élections de l’année (départementales en mars et régionales en décembre) et celles liées à l’évolution de l’encadrement des TAPS.

Les **recettes** 2015 sont en baisse de 204 milliers € par suite de la disparition des recettes exceptionnelles de 2014 : versement de 132 milliers € de SPP et rattrapage d’un retard de paiement de 43 milliers € de la Communauté de communes, mais aussi **en raison de la diminution de 6,5 % de la Taxe d’Habitation** votée par le Conseil Municipal. Les «Dotations et participations» subissent la baisse, continue depuis 2011, de la Dotation de fonctionnement de l’Etat. En faisant abstraction de la part de dotation communale transférée depuis 2013 à la Communauté de communes, cette dotation sera, cette année, inférieure de 16% à celle de 2014 (-30 milliers €) et de 34% (-83 milliers €) au plafond absolu de dotation de 2010.

RECETTES 2013 - 2015			
	Budget 2015	Réel 2014	Réel 2013
Produits des services	288 300	276 315	128 900
Remboursement frais de personnel	18 232	66 667	64 579
Impôts locaux (nets de FNGIR)	846 274	879 475	763 665
Droits de mutation	80 000	100 090	109 690
Dotations	219 396	206 939	308 309
Autres produits	11 030	138 245	66 534
TOTAL RECETTES	1 463 232	1 667 731	1 441 677
Excédent	115 260	372 403	252 475

Comme indiqué plus haut, le taux de la taxe d’habitation est réduit de 14,94% à 13,99% pour compenser partiellement la hausse de la fiscalité intercommunale. L’impôt sur le foncier non bâti (qui ne représente que 2% des taxes locales) baisse dans les mêmes proportions. Le taux du Foncier bâti reste inchangé.

SECTION D’INVESTISSEMENTS, RÉSULTATS ET TRÉSORERIE

Le budget des paiements d’investissements est de 1.643 milliers €. Les principales dépenses concernent **la réhabilitation et la mise aux normes d’accessibilité de la mairie** (700 milliers € sur 2015), l’acquisition d’un terrain aux Mathurins, destiné au regroupement futur des activités «santé» de la commune (300 milliers €), le «Triennal voirie», affecté à la rue du Piège (219 milliers €), les études relatives aux projets «Centre village» et PLU (74 milliers €), la démolition du Lavoir - en vue de sa reconstruction ultérieure - (35 milliers €) et l’aménagement de l’ancienne bibliothèque (29 milliers €).

Après prise en compte des recettes (307 milliers € de subventions, 26 milliers € de Taxe d’Aménagement et 55 milliers € de remboursement de TVA sur investissements antérieurs), le résultat d’investissement 2015 s’établit à – 1.327 milliers €.

Le **résultat total** de l’année (fonctionnement + investissement) est ainsi de – 1.212 milliers €. Il sera financé à hauteur de 1 million € par deux emprunts nouveaux, l’un de 300 milliers € à long terme au taux de 1,95 % affecté à l’acquisition du terrain aux «Mathurins», l’autre, de 700 milliers € à 4 ans remboursable «in fine» et à taux variable. Le complément du financement est assuré par la trésorerie disponible en début d’année (212 milliers €). La trésorerie est ainsi ramenée à zéro au 31/12/2015 en application stricte des «figures imposées» par les règles comptables de construction des budgets des communes.

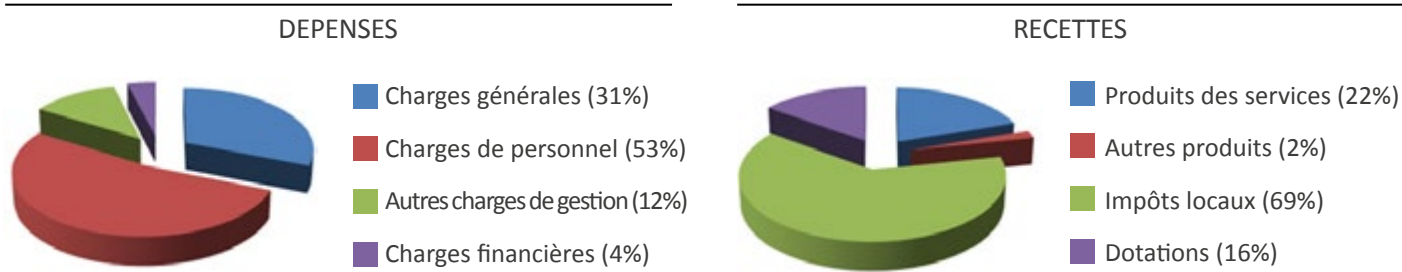
BUDGET INVESTISSEMENT 2014 - 2015		
	Budget 2015	Réel 2014
Dépenses d’investissement	1 642 695	375 433
Remboursements emprunts L.T.	102 000	98 648
<i>Total dépenses</i>	<i>1 744 695</i>	<i>474 081</i>
<i>Total recettes</i>	<i>417 500</i>	<i>80 456</i>
RESULTAT INVESTISSEMENT	-1 327 195	-393 625

FINANCES

RESULTAT ET TRESORERIE 2014 - 2015		
	Budget 2015	Réel 2014
Excédent de fonctionnement année	115 260	372 403
Résultat d'investissement année	-1 327 195	-393 625
Résultat total	-1 211 935	-21 222
Trésorerie au 1er janvier	211 935	233 157
Emprunts bancaires	1 000 000	
Trésorerie au 31 décembre	0	211 935
Ligne de crédit disponible	100 000	0
Trésorerie potentielle	100 000	211 935

L'endettement de la commune passerait dans ces conditions de 1.429 milliers € au 1er janvier à 2.327 milliers € au 31 décembre 2015. **Nous espérons toutefois encaisser le produit de la vente du terrain des Tilleuls avant la fin de l'année, ce qui ramènerait l'endettement de la commune à 1.627 milliers €, mais, par prudence, ce scénario n'a pas été intégré au budget. La ligne de trésorerie sera remise en place au cours de l'été pour un montant ramené à 100 milliers €.**

Structure du budget 2015



Budget assainissement 2014 et 2015

BUDGET 2015, REEL 2014 & 2013 - Assainissement			
	Budget 2015	Réel 2014	Réel 2013
Dépenses fonctionnement	31 147	13 429	21 916
Recettes fonctionnement	60 000	51 790	57 131
Résultat fonctionnement	28 853	38 361	35 215
Remboursement emprunts	29 389	29 270	27 869
Recettes			186
RESULTAT ANNEE	-536	9 091	7 532
Trésorerie initiale	81 495	72 404	64 872
Trésorerie finale	80 959	81 495	72 404

La nouvelle station d'épuration a été achevée fin 2012 et est maintenant en régime de croisière. Les budgets de l'Assainissement sont désormais limités aux recettes et dépenses d'exploitation et au remboursement des emprunts. Le **résultat total** est positif de 8 milliers € en 2013 et de 9 milliers € en 2014. Après avoir pesé pendant toute la construction de la nouvelle station sur la Trésorerie de la Commune, l'Assainissement est depuis fin 2012 en trésorerie positive avec un solde de trésorerie de 81 milliers € au 31/12/2014, solde dû à une évaluation

(trop) prudente du coût de la nouvelle station. Nous avons tenté en vain de négocier avec Dexia Crédit Local (banque de financement des collectivités locales qui a sombré avec la crise financière de 2008) le remboursement anticipé d'un prêt. Il s'agit du prêt de 80 milliers € au taux de 4,91% et à échéance 2038 mis en place fin 2007, et dont l'encours actuel est de 70 milliers €. Mais ce qui reste de Dexia limite son activité à l'expédition des affaires courantes, et refuse de renégocier l'indemnité contractuelle de remboursement anticipé, dont le montant est rendu dissuasif par le faible niveau actuel des taux d'intérêt sur les marchés.

Dans ces conditions, notre intention est de **baisser d'environ 20% la taxe communale d'assainissement** (actuellement 0,7128 €/m³ d'eau consommée), afin d'étaler dans le temps la restitution de cette «cagnotte» aux Crespiérois. Cette baisse est prévue dès 2015.

Afin de respecter la règle comptable d'équilibre des recettes et dépenses, le budget voté par le Conseil municipal a du intégrer une dépense indéterminée d'environ 80 milliers €.

Rappelons qu'au 1er janvier 2013, deux nouveaux contrats d'affermage avec la Lyonnaise des Eaux sont entrés en vigueur, l'un pour l'assainissement avec la commune de Crespières, l'autre pour l'adduction d'eau potable avec le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Feucherolles (SIAEP). Ces nouveaux contrats se sont traduits par une baisse de l'ordre de 0,95 € du prix TTC de l'eau pour les habitants de notre commune (cf. «Vivre à Crespières» des 14/11/2012 et 04/03/2013).

Un prochain article fera le point sur l'évolution en 2015 des impôts locaux d'origine communale et intercommunale pour les Crespiérois.

Raymond Metzger

Communauté de Communes Gally Mauldre

Rallye intercommunal 2015

Le 4 octobre 2015 le rallye partira de Mareil sur Mauldre !

Rendez-vous à la Mairie de ce village à partir de 9h30. Comme à chaque fois, il faut venir en famille ou entre amis avec sa joie, sa bonne humeur et son pique-nique.

Vous pouvez vous inscrire, dès maintenant, auprès de votre Mairie de résidence, nous comptons sur vous !

Venez nombreux !

Aurélié Haudiquet



Concert d'Eric Artz le 27 septembre à 17h

Concert de musique à l'Eglise de Crespières le 27 septembre à 17h

Né le 24 mai 1983, Eric Artz commence le piano à 7 ans au Conservatoire de Cholet où il termine ses études brillamment à l'âge de 10 ans.

Il entre au CRR de Paris à 11 ans et obtient un 1^{er} Prix de piano à 13 ans.



Admis à 14 ans au **Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris** chez Nicholas Angelich et Roger Muraro, il obtient un **1^{er} prix** de piano (mention très bien) en Master puis le diplôme d'Artiste du CNSM (3^{ème} cycle de Perfectionnement, Doctorat).

Il a également obtenu, à l'unanimité du jury, le diplôme de concertiste de l'Ecole Normale Supérieure de Paris.

Lauréat de plus de **20 Concours Nationaux et Internationaux** (Concours International de Genève, d'Epinal, de Maria Canals de Barcelone...), il est également soutenu par les **Fondations Natexis**, Oulmont et Cziffra.

Eric Artz a joué **en soliste avec l'Orchestre** de la Garde Républicaine à Radio France, l'Orchestre National des Pays de la Loire, l'Orchestre de chambre de Prague...

Il s'est produit à l'**étranger** en Autriche (Salzburg), en Italie (Rome et Cagliari), en Israël (Opéra de Tel Aviv, Jerusalem...), au Maroc, en Suisse à Genève (Festival Chopin, Radio Suisse-Romande...), à Londres (Steinway Hall), en Allemagne, en Espagne et au Japon.

Il a aussi donné de nombreux concerts en **France** à Paris (Théâtre des Champs-Élysées, Festival Chopin à Bagatelle, Cité de la musique, Salle Cortot...), au Festival Radio France au Corum de Montpellier, au Festival

Chopin à Nohant avec le Quintette du Philharmonique de Berlin, à Toulouse (Cloître des Jacobins), à l'Arsenal de Metz, aux Lisztomanias de Châteauvieux, au Festival Polignac en Bretagne et en Guadeloupe.

Il s'est également produit dans plusieurs **émissions** sur France 2 avec Georges Prêtre, dans un long métrage «Le cerveau d'Hugo» (2012), «Nos futurs»(2015), et sur France 3 pour le bicentenaire de l'année Chopin.

Eric Artz a bénéficié de l'enseignement de grands maîtres tels que **Aldo Ciccolini, Jean-Claude Pennetier, Brigitte Engerer, Olivier Gardon, Bruno Rigutto** et a participé à plusieurs Masters classes avec **Mstislav Rostropovitch, Christoph Eschenbach, Philippe Cassard, Jacques Rouvier, Anne Queffelec et François-René Duchâble**.

Depuis 2013, il est professeur au Conservatoire de musique, d'art dramatique et de danse de Vanves (Ile de France).

Auréli Haudiquet

CCAS

Dispositif «YES»

YES : Yvelines Etudiants Seniors

Bonne nouvelle, encore cette année, et ceci depuis plusieurs années, nous avons la possibilité de rendre visite aux personnes âgées isolées en juillet et août, grâce au dispositif « Yvelines Etudiants Seniors ».

Le Conseil Départemental recrute des étudiants, et le CCAS de Crespières, vous propose ce dispositif sous la responsabilité du Conseil Départemental Yvelinois pendant les 2 mois d'été.

Ce service est gratuit et permet des

échanges intergénérationnels avec au programme des conversations, des jeux, des promenades ou des RDV chez le coiffeur etc.

Si vous vous sentez isolés, vous pouvez en faire la demande auprès de la coordination gérontologique la plus proche de votre domicile ou contactez le 01 39 07 74 83.

Vous, les étudiants, vous pouvez poser votre candidature également au 01 39 07 74 83 ou par mail : yvelines-etudiants-seniors@yvelines.fr

Cinéma

Pour la rentrée de septembre, nous pourrions organiser des sorties Cinéma pour les seniors.

Nous pourrions nous baser sur 1 fois / mois pour commencer.

Le minibus pourrait emmener 8 à 9 personnes au cinéma de Maule.

Faites nous part de votre intérêt pour ces sorties Cinéma, l'équipe du CCAS s'occupe du reste.

Sondage micro-crèche, c'est parti !

Etude sur la création d'une micro-crèche à Crespières

Lors de notre campagne électorale, nous avons proposé d'étudier la création d'une Micro-Crèche dans notre village. Nous avons donc pris contact très vite avec la CAF des Yvelines pour connaître la pertinence d'un tel projet.

D'après les chiffres de cet organisme, l'accueil des moins de 3 ans est jugé insuffisant sur notre com-

mune. Les assistantes maternelles ne suffisent pas à la demande.

Aussi, afin de mieux cerner vos besoins, nous vous proposons de répondre à notre enquête. Le but est d'adapter au quotidien des familles crespéroises, cette offre complémentaire d'accueil des tout-petits.

Il est donc très important que vous remplissiez le formulaire joint à ce

bulletin et que vous le déposiez en mairie rapidement. Si le nombre de réponses est suffisant, l'analyse de cette enquête devrait être transmise au Conseil Général et à la CAF courant septembre 2015.

Vous pouvez retrouver et remplir ce formulaire directement sur le site de Crespières : www.crespieres.fr

La Commission Enfance

Ça sent les vacances aux Zébulions...

Pour cet été, les Zébulions vous proposent une palette d'activités. Sorties, mini-camps, soirée à thèmes et piscine seront au rendez-vous !

L'été arrive à grands pas. C'est l'occasion pour l'Accueil de Loisirs « Les Zébulions » de vous communiquer ses activités estivales.

En effet, durant le mois de juillet, l'A.L.C sera ouvert du 06 juillet au 24 juillet 2015. Ensuite, fermera ses portes pendant 4 semaines et rouvrira le 24 août 2015 jusqu'à la rentrée des classes.

Au programme, 2 sorties, Aventure land et Center Parcs, les 07 et 15 juillet, 2 soirées à thème, Cinéma et Chantons ensemble, les 16 et 22 juillet. Une séance piscine pour se relaxer, le 21 juillet. A noter, le retour des mini-camps, les 09 et 10 juillet, et les 27 et 28 août. (Inscription du jeudi au vendredi). Aucun supplément financier ne vous sera facturé, excepté pour les mini-camps.

Activités manuelles, jeux intérieurs et extérieurs viendront compléter ce programme qui sera divisé en 4 thèmes :

- Semaine 1 : L'habitation
- Semaine 2 : Les médias et multimédias
- Semaine 3 : Les transports
- Semaine 4 : Les métiers

Informations :

zebulions@mairie-crespieres.fr

01 30 54 54 39

www.crespieres.fr

Kévin Neukermans
Directeur Adjoint Accueil de loisirs

Ouverture d'une micro-crèche à Davron

Ouverture d'une micro-crèche «Lovely two BB» sur la commune de Davron en août 2015.

Cette structure pourra accueillir les enfants de Davron et ses environs, âgés de deux mois et demi à quatre ans.

Une micro-crèche est un mode de garde à mi-chemin entre l'accueil individuel et l'accueil collectif destiné aux enfants âgés de deux mois et demi à quatre ans.

Placé dans un cocon l'enfant se socialise sereinement sans pour autant être perdu dans une trop grande collectivité, en effet notre micro-crèche présente de nombreux avantages :

- Un petit nombre d'enfants accueillis

(maximum 11).

- Un fort taux d'encadrement comparé à une structure classique.
- Une flexibilité horaire.
- Une initiation linguistique (Français / Anglais).
- Une alimentation issue de circuit court préparée sur place sous la responsabilité d'une nutritionniste.
- La possibilité d'allaiter les bébés pour les mamans qui le souhaitent.
- Des intervenants extérieurs proposeront des animations régulièrement (Clowns, Spectacle...)
- Un accent sera particulièrement mis

sur le dialogue et l'information auprès des parents au quotidien.

Projet en collaboration et soutenu par la Mairie.

Si vous êtes intéressés par une place dans la micro-crèche vous pouvez dès à présent nous contacter afin de réserver un berceau.

Informations :

contact@lovelybb.fr

06 09 05 35 74

Retour sur l'inauguration du square Saint Martin

C'est sous un soleil éblouissant et une température estivale que nous avons inauguré notre nouvelle aire de jeux pour les petits. Profitant du rassemblement de très nombreux enfants pour la «chasse aux œufs»

organisée par l'AIPEC dans le jardin du presbytère, Aurélie Haudiquet, maire adjoint, a dévoilé la plaque de notre square : Square Saint Martin. Les enfants de tout âge ont vite investi ce lieu où chacun a trouvé de quoi

s'amuser et se distraire. Ce succès va nous conduire à améliorer les surfaces de réception de chaque agrès pour éviter le creusement du sol par mauvais temps.

La Commission Enfance

ASSOCIATIONS

Atelier d'encadrement de l'ACAC

Chaque année, l'atelier accueille des élèves tant chevronnés que novices qui réalisent des encadrements qui vous ont été présentés lors de leur exposition de mi-juin.

Toujours renouvelé, leur talent est un vrai plaisir des yeux. Il y en a pour tous les goûts : du plus sobre et élégant au plus coloré et fantaisiste.

Vous avez envie de vous lancer et de réaliser vous-même vos encadrements ?

Vous pouvez vous inscrire lors du forum des associations mais vous pouvez d'ores et déjà découvrir l'activité en me contactant.

Pas d'obligation, vous pouvez vous

inscrire pour un trimestre, une séance sur deux ou tout autre planning selon vos emplois du temps.

Pas de cours magistral. Débutants, perfectionnés, chacun sa technique à chaque cours pour des créations originales et uniques.

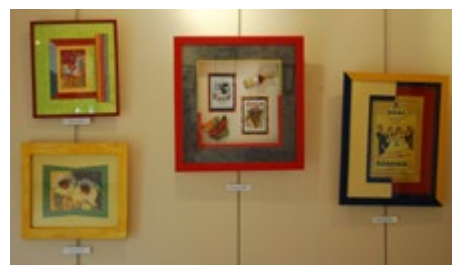
Groupes de 7 personnes.

- Pour des cours de 3h : le lundi à 14h, le mercredi à 18h30, le vendredi à 9h et le samedi à 9h.

- Pour un cours de 5h : le mardi à 10h

Possibilité d'ouverture de nouveaux créneaux horaires selon la demande.

Vous possédez un document ou petit objet que vous désirez mettre en valeur,



n'hésitez pas à me contacter pour que je vous propose un devis gratuit et sans engagement.

Contact : Brigitte JACQUARD

01 30 54 58 78

06 07 68 00 19

bjacquard@neuf.fr

Atelier Terre d'Asile de l'ACAC



L' Atelier Terre D'Asile ouvre ses portes Pour l'année 2015-2016

Dans le cadre de l'association de l'ACAC, Eve Rigaud propose des ateliers à Crespières pour les enfants à partir de 3 ans, désirant passer un moment agréable et récréatif autour de la terre. La matière qu'est l'argile est naturelle et malléable à souhait, elle a le pouvoir de réveiller nos réactions et nos émotions. Avec elle,

laissons-nous aller dans un univers créatif où tout est possible !

Je propose aussi pour les étudiants désirant préparer un dossier pour intégrer une prépa à des écoles d'art, de travailler sur un projet autour de la terre, et de vous initier aux différentes techniques de la sculpture et de la céramique.

Inscriptions au forum des associations en septembre par mail et tel.

Contact :

06 87 44 57 95

eve.rigaud@gmail.com

Cours d'anglais de l'ACAC

COURS D'ANGLAIS



**Kids Club
Crespières**



Informations et inscriptions auprès du professeur

Marie-José ROUX

DEA Langues étrangères appliquées

option Linguistique et « Proficiency » de Cambridge

06 60 16 54 60 ou roux.marie-jose@wanadoo.fr

Méthode ludique, divertissante (jeux, chansons, vidéos, petites pièces de théâtre...) spécialement conçue pour familiariser les enfants à l'utilisation de la langue anglaise.

Approfondissement de l'oral puis de l'écrit.

Possibilité de préparer les examens de Cambridge

Petits groupes - 1 heure par semaine

Classes de Primaire et Collège

Suivi des programmes de test de Cambridge ESOL :

Starters, Movers (A1), Flyers (A2), KET (A2+), PET (B1)

Kids Club Prep (optionnel)

Complément d'apprentissage et de révision du programme

- ♦ De 17h à 18h avec prise en charge à 16h30 à la sortie de l'école (goûter fourni par les parents)
- ♦ De 18h à 19h

ACAC : Isabelle Bodin 06 22 15 03 45 - Email : acaccrespières@orange.fr

La bibliothèque

La bibliothèque se diversifie

Soucieuse d'être un véritable espace de vie sociale, ouvert à un large public, la bibliothèque de Crespières diversifie ses activités. C'est ainsi que nous organisons depuis deux ans, avec l'aide de la Bibliothèque Départementale des Yvelines (BDY), des expositions sur des thèmes susceptibles d'intéresser les jeunes et les moins jeunes. Après une exposition consa-

crée aux planètes, qui vient de se terminer le 8 juin, nous en préparons une nouvelle ayant pour thème « **Les Génies de la science** ». Elle se tiendra du 3 septembre au 2 octobre 2015.

D'autre part, le cercle de lecture, créé sous mon égide, continue de se réunir tous les mois. Il compte aujourd'hui une dizaine de personnes. Depuis sa création en 2013, ce sont plus de 18 ouvrages qui ont retenu

son attention et inspiré ses discussions, sans le moindre formalisme, dans un esprit d'amicale convivialité.

Autant de raisons de venir rendre visite à votre Bibliothèque qui s'enrichit tous les mois de nouvelles parutions.

Pour l'équipe de la Bibliothèque,
Bernard Vitoux

Association musicale de Crespières

Le 20 juin a eu lieu le traditionnel concert des élèves de l'AMC à l'église de Crespières, un agréable moment de convivialité autour de nos apprentis musiciens. Nous remercions chaleureusement Aurélie Pélissier pour les huit années passées avec nous, pour son enthousiasme et son implication dans la vie de l'association. Nous lui souhaitons une belle carrière musicale !

L'AMC propose des cours de découverte musicale multi-instrumentale aux enfants de 6 à 8 ans. La fin de l'année scolaire a été consacrée aux instruments à vent, avec l'accompagnement du professeur de clarinette et saxophone Pascal Trogoff. Afin de mieux connaître cet enseignement, nous avons interviewé Pascal et ses élèves, Lucie et Baptiste.

Pascal, quand avez-vous commencé à jouer de la musique et quelle est votre formation ? J'ai commencé à l'âge de 6 ans. J'ai suivi ma scolarité en classes à horaires aménagés, musique-études jusqu'au Bac Musique, puis dans différents conservatoires d'Ile-de-France.

Pourquoi avoir choisi le saxophone ? J'ai assisté à un concert à 6 ans. Ce devait être mon premier je crois, un concert de Lionel Hampton. En entendant cet instrument, j'ai tout de suite fait mon choix. Par la suite, c'est le Concerto pour Clarinette de Mozart qui a fait de la clarinette mon deuxième instrument.

Quelle est votre vie musicale actuelle ? Ma vie musicale actuelle est partagée entre l'enseignement et les concerts que je donne en musique classique, jazz et tzigane.

Comment enseigne-t-on dans le cadre de la découverte musicale, à des enfants qui ne choisiront peut-



être pas de poursuivre la pratique de ces instruments ? Il s'agit d'une classe de découverte, je ne fais pas de différence entre un enfant qui choisira ou non de pratiquer mes instruments. J'essaie de transmettre et d'expliquer au mieux pourquoi ces instruments, ces sonorités m'ont attiré. A eux de faire leurs choix ensuite.

Et vous les enfants, quel âge avez-vous ? 6 ans – 6 ans et demi !

Qu'avez-vous découvert comme instrument cette année ? La flûte ! La guitare, et tout ça. Le piano et la batterie.

Parmi tous ces instruments, lequel avez-vous préféré ? (Baptiste) Moi c'est la batterie, peut-être la flûte. (Lucie) Moi, aucun ! Pour l'instant ! (Baptiste) Moi je veux continuer la flûte et peut-être la batterie !

Attention on ne peut pas jouer des deux en même temps ! Et comment se passent les cours avec Pascal ? Bien !

Il n'est pas trop sévère ? Non ! Mais parfois on souffle un peu trop fort dans l'instrument !

Pascal Trogoff est membre du groupe de musiques tziganes Joccubata et anime le S'Maule Band, orchestre de jazz.

Le bureau de l'AMC

Contact : crespieres.amc@gmail.com



Du côté de l'AIPEC

L'année scolaire 2014 - 2015

L'année scolaire 2014-2015 a changé les habitudes de nos enfants de maternelle et d'élémentaire qui se sont rendus à l'école le mercredi et ont découvert de nouvelles activités après l'école avec la mise en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires). Après cette première année, le bilan est plutôt positif. Nous avons réalisé un sondage en avril dernier pour recueillir les avis des parents. Ils affichent de manière générale un bon niveau de satisfaction. Nous avons constaté que ceux des élèves de maternelle avaient des questions quant au déroulement des activités car peu de retour des enfants. Nous avons alors organisé une table ronde début juin avec Kevin Neukermans consacré aux TAP pour les maternelles afin d'évoquer le dispositif mis en place pour les tout-petits et préparer la rentrée prochaine. Vous pouvez retrouver tous les résultats des sondages sur le site de l'AIPEC : www.aipec-crespieres.com

Une année riche en événements

L'AIPEC a organisé des fêtes pour les enfants tout au long de l'année et tient à remercier tous les parents qui se mobilisent à chaque fois pour l'organisation et la préparation de gour-

mandises, et tout particulièrement pour la kermesse de fin d'année qui a eu lieu grâce à la motivation et la mobilisation de tous. Retrouvez toutes les photos souvenir sur le site www.aipec-crespieres.com.



Vous avez des questions ?

Contactez-nous sur

aipec78@laposte.net

ou via la boîte aux lettres bleue située devant l'école à côté de l'entrée des élémentaires.

www.aipec-crespieres.com

La Crespiéroise 2015



La Crespiéroise s'est déroulée cette année le dimanche 17 mai et a atteint son record de participants avec près de 250 inscrits (+25%) sur les 5 km et 10 km, et plus d'une centaine d'enfants.

Après un échauffement collectif dont notre coach Maxime a le secret, les coureurs et coureuses se sont élancés dans des conditions météo idéales sur les 5 km et 10 km.

L'arrivée sur la place de l'Eglise est toujours un moment très convivial où se retrouvent coureurs et public avec la remise des prix dans les différentes catégories.

La course s'est déroulée cette année au profit de l'association ELA à qui nous avons restitué 1 € par inscription.

Nous en profitons pour vous transmettre leurs remerciements, vous tous qui avez participé cette année ou qui avez fait un don et qui contribuez à cette action de solidarité.

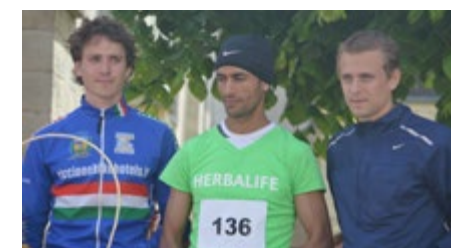
Un grand merci à tous les bénévoles qui répondent chaque année présent pour l'organisation de cette course, tant au niveau de la sécurité, du balisage que des inscriptions ou encore de l'arrivée des différentes courses.

La Crespiéroise est également soutenue par nos partenaires qui nous permettent d'améliorer chaque année les prestations que nous offrons à tous les participants (la société Daunat, la Société Générale, Le Nouveau Panier Frais d'Epône, le magasin RandoRunning de Port Marly).

Nous fêterons en 2016 la 10ème

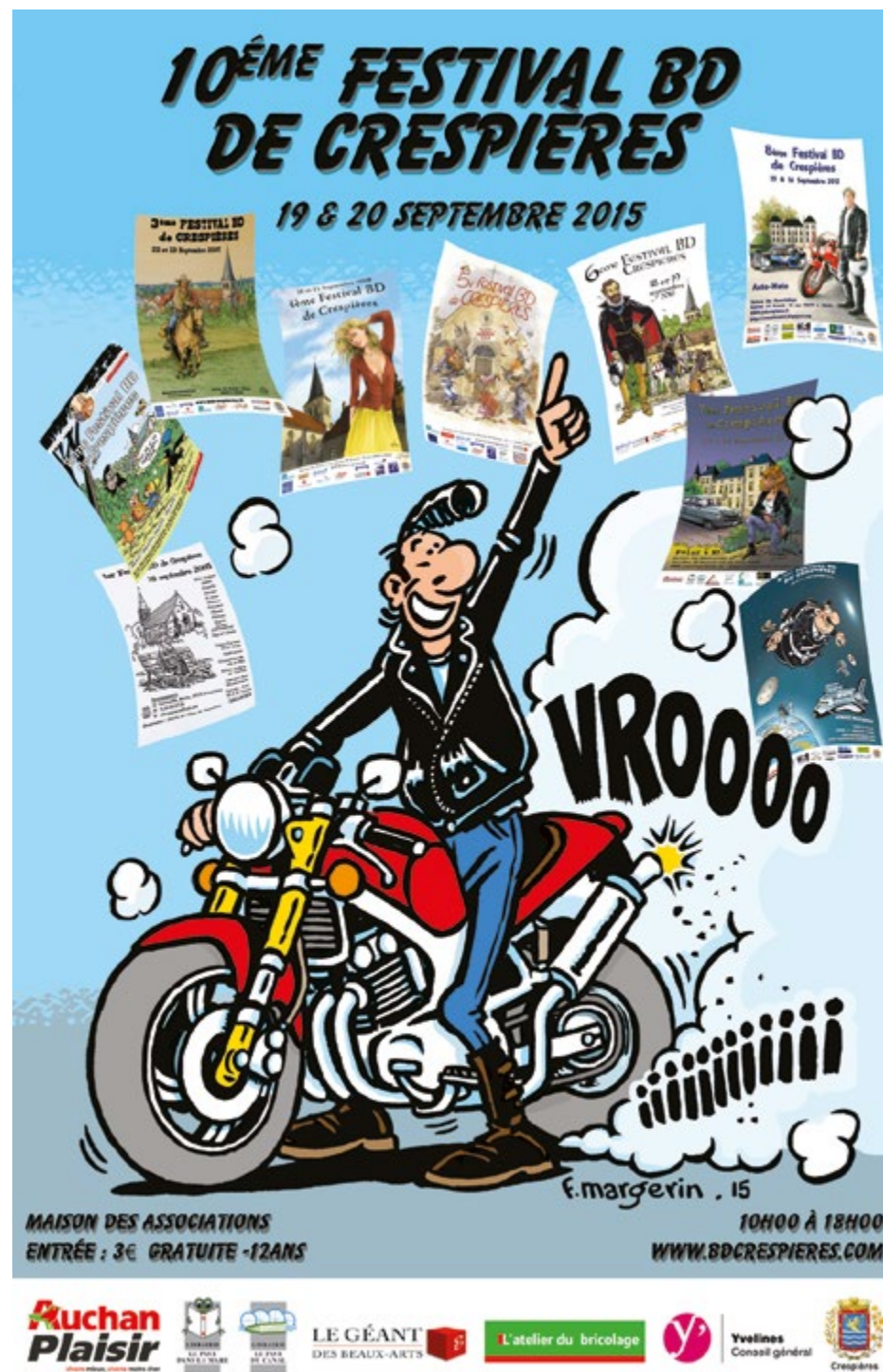
édition et vous réservons quelques surprises !

Si vous souhaitez ne rien rater de La Crespiéroise, venez dès maintenant sur notre page Facebook et cliquez sur « J'aime » pour suivre toute notre actualité, photos, réactions et prochaine édition.



Amicale Sportive de Crespières
www.asc-crespieres.com

10ème festival de la BD de Crespières



Boule de gomme

Après le Musée de la Magie, le Centre Georges Pompidou et le Musée Maurice Denis, c'est au Château de Breteuil que les enfants de l'Association Boule de Gomme se sont retrouvés pour un après-midi placé sous le signe des contes de Charles Perrault.

Ce château du XVII^e situé au cœur du parc naturel de la vallée de Chevreuse, magnifiquement meublé, fait revivre avec une cinquantaine de personnages de cire, la vie quotidienne d'une famille au cœur de l'histoire de France et les fameux sept contes de Perrault au travers de scènes présentées dans les dépendances et de spectacles costumés dans les jardins.

La conteuse du château a transporté les enfants dans l'univers du Chat Botté, de Peau d'Âne et leur a fait en fin de séance, interpréter les protagonistes du fameux Petit Chaperon Rouge. Rires et émotions garantis pour nos jeunes Crespiérois !

L'année se terminera pour l'Association et ses membres, par la visite

du célèbre Château de Richard Cœur de Lion et une chasse au trésor dans les couloirs du temps.

D'autres belles visites attendent petits et grands pour 2015/16 aux Musées du Quai Branly, Picasso, Rodin et animations insolites dans les environs de Crespières. Nous vous

espérons nombreux l'année prochaine et vous donnons d'ores et déjà rendez-vous au Forum des Associations à la rentrée.

Virginie Bourdier Perret

Tennis Club de Crespières

Du nouveau au Tennis Club

Rénovation des courts

Nous vous l'avions annoncé dans le précédent bulletin : le Tennis Club a décidé d'investir dans la remise en état des courts 2 et 3 pour la période d'été.



C'est à présent chose faite : les deux courts en quick ont été démoisés en profondeur, ragrés et entièrement repeints. Au-delà de l'esthétique et de l'agrément de jeu (moins de faux-rebonds, moins de risques de glissade), cette opération permet de stopper l'inevitable dégradation de la surface

(apparition de fissures, détachement de petits éléments du revêtement) et d'en améliorer la longévité. Cette opération est entièrement financée par le Tennis Club.

C'est l'occasion, pour ceux d'entre vous qui ne sont pas encore membres du club de vous inscrire pour la saison d'été (jusqu'à fin septembre) et de profiter de ces courts quasi-neufs. La licence FFT vous sera offerte.

Partenariat avec le magasin EcoSport

Le Tennis Club vient de conclure un partenariat avec le magasin EcoSport de Plaisir (7 passage Paul Langevin). Il permet à chaque membre du club de bénéficier de 15% de remise sur plusieurs gammes d'articles comme le textile, les chaussures ou les cordages et de 20% sur l'achat de 2 raquettes.

Tournoi des Paires

Cette année, le Tournoi des Paires a été organisé en collaboration avec l'ASC

et s'est intégré à la Fête du Sport le 14 juin.

Tous les détails, résultats et photos dans le prochain bulletin.

Inscriptions pour la saison 2015-2016

Nous vous attendons nombreux au forum des associations au mois de septembre pour vous inscrire. Vous pourrez par ailleurs, dès cet été, télécharger la fiche d'inscription et nous l'envoyer avec votre chèque ou la déposer au Forum des Associations.

Richard Legendre

Contacts

Président : Andrzej Jagora
06 71 94 03 94

Secrétaire : Hervé Chanis
06 82 69 72 02

Retrouvez toutes ces informations
et plus sur :

www.tenniscrespières.com

Fête du sport

Le 14 juin, le Tennis Club de Crespières et l'Amicale Sportive de Crespières ont proposé des animations sportives tout public.

Près de 150 personnes ont participé à cette première édition, sous un beau soleil estival. 20 équipes de tennis ont été accueillies par le TCC dès 9h00 pour 2 tournois de doubles (parent/enfant et confirmés). Les matchs se sont déroulés dans une ambiance conviviale et sportive.

La matinée s'est conclue autour d'un apéritif de l'amitié prolongé par un pique-nique/ barbecue animé, où grillades, salades, chips, gâteaux ont été sportivement partagés.

Requiqués, nos sportifs en herbe ont

convergé vers les activités de l'après-midi : course de relais parent/enfant, jeux du crocodile et jeu du foulard, parcours du combattant et tirs au goal.

Les plus grands ont pu s'initier au yoga via la Salutation au Soleil proposée par Nathalie et Dominique, découvrir la salsa grâce à la démonstration rythmée de

Freddy et de ses élèves.

La fête s'est conclue par le spectacle de Hip Hop des élèves de Laetitia, une prestation appréciée de tout le public.

Merci à tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation de la fête ! Et rendez-vous l'année prochaine pour la seconde édition.



Forum des Associations

Le forum des associations offre à chaque crespérois la possibilité de découvrir ou redécouvrir les activités sportives, culturelles ou artistiques proposées dans notre village.

Ainsi, l'espace d'une matinée, ce forum est l'occasion de rencontrer et d'échanger autour de plusieurs thèmes. Moments conviviaux qui permettront également de mettre à l'honneur les bacheliers du cru 2015.

Je vous donne donc rendez-vous le samedi 5 septembre de 9h à 12h30, à la Maison des Associations Roland Pilloud.

Catherine IHITSAGUE

VIE DU VILLAGE

Première édition de la Fête de la plaine



Le 12 septembre prochain, la **Ferme Neuve de Crespières ouvre ses portes** à l'occasion de la première édition de la **Fête de la Plaine**. Il vous sera proposé un marché gourmand de producteurs de la Plaine de Versailles, des concerts d'artistes locaux, et le lancement officiel de «Squête», le premier skate «Made in the Plaine». Cet événement est gratuit et se tiendra de 10 à 19h.



Lancement officiel de Squête,
le premier skate
«Made in the Plaine»

Catherine IHITSAGUE



Silence ça tourne !

Le 11 juin, nous avons eu le privilège d'accueillir dans la cour de la mairie et rue du Paradis, une école de cinéma.

Pour l'occasion, il était demandé par l'équipe de tournage, la présence d'une tortue... Contre toute attente et à la surprise générale, Morgane possédant deux spécimens, a accepté de prêter l'une d'elle.

Voilà comment « Squizz » s'est retrouvée à faire son cinéma (même pas peur de finir en sushi...). Peut-être finira-t-elle par être Oscarisée... allez savoir !!!

Retour sur la brocante

Il pleut, il mouille c'est la fête.... aux brocanteurs !

Allez, il vaut mieux en rire, bien que le temps désastreux soit venu gâcher cette journée festive. J'espère malgré tout que ceux qui ont exposé, auront réussi à « sauver les meubles ».

Pour l'année prochaine c'est promis, nous commanderons le soleil !

Merci à tous les bénévoles pour leur aide précieuse.

Catherine IHITSAGUE

VIE DU VILLAGE

Retour sur les cérémonies du 8 mai 1945

Malgré le temps maussade, notre maire, une partie des conseillers municipaux, les représentants de la gendarmerie et Jean-François Raynal, notre conseiller départemental fraîchement élu ont participé à la cérémonie du 8 mai 1945. Après un dépôt de gerbe sur la 307, une cérémonie religieuse a été présidée par le père Dominique Lamarre. Ensuite, nous nous sommes tous

retrouvés devant la stèle du monument aux morts de la place de l'église. Octave et Thomas, jeunes crespérois, ont alors pris la parole et rendu un hommage émouvant aux hommes qui ont donné leur vie pour notre liberté.

Agnès Tabary
pour la commission communication



Retour sur les fêtes de Juin



MERCI à toutes et tous, petits et grands qui avez participé de près ou de loin à ce week-end festif. Nous avons vécu un festival de bons moments : feu d'artifice original, carnaval, fête de la musique entraînante et dansante. Le S'Maule Band nous a communiqué sa passion musicale; des amateurs très pros et très sympathiques qui nous ont emmenés, entre autre, dans les années 60 avec le Madison.

Pour poursuivre la soirée, Dom et Tom nous ont fait chanter et bouger sur

des rythmes endiablés. Ce duo nous a embarqué jusqu'au bout de la nuit.

Le pique-nique nocturne a très bien fonctionné. Les crespérois sont venus nombreux diner sous les étoiles. Barbecues et food truck ont été très appréciés.

En bouquet final, le magnifique feu de la Saint Jean soigneusement mis en place par Jean-Pierre Fauvel et Paul, que je remercie vivement de leur investissement si précieux. Merci à Serge Dumas de nous avoir généreusement offert le bois. Merci également à Fabien Duval



et son équipe des services techniques de Crespières, pour leur mobilisation et leur disponibilité.

Pour conclure, je citerai Robert Baden-Powell : « *la bonne humeur est aussi contagieuse que la rougeole* »... espérons qu'aucune éruption boutonneuse n'aura suivi ce week-end !!

Je vous donne rendez-vous l'an prochain pour de nouvelles surprises.

Catherine IHITSAGUE

INFORMATIONS PRATIQUES ET ADMINISTRATIVES

Naissances

DE CORTE Noémie Christiane
Monique le 09/04/2015

FELIZARDO REY Martin le 13/05/2015

Décès

STRUGAREK Marcelle Marie Paule
le 18/05/2015

Liste des babysitters de Crespières

Eva J - 16 ans 06 61 58 06 69
Jacques M - 15 ans 06 11 53 60 00
Lucas P - 15 ans 07 86 49 22 28
Raphaël P J - 17 ans ... 06 07 25 35 53
Valentine F - 22 ans ... 06 72 34 00 87
Sidonie F - 16 ans..... 06 88 68 31 94
Oriane D - 23 ans..... 06 08 84 63 80
Héloïse G - 16 ans..... 07 89 62 80 05
Margaux N - 18 ans.... 06 32 27 60 14
Laura F - 17 ans..... 06 58 77 77 82
Victor L - 16 ans..... 06 51 72 73 82

► Pour toute nouvelle inscription à cette liste, envoie moi un texto avec : ton nom, prénom, âge et ton numéro de téléphone au 06 20 66 21 38 merci et à bientôt !

Nicolas Lavouiray

► Vous êtes nouveaux venus dans notre commune et avez besoin d'une assistante maternelle, vous pouvez vous procurer la listes des assistantes maternelles agréées en mairie ou sur crespieres.fr

Agenda

Mardi 7 JUILLET Sortie des Zébulions ALC : Aventure Land	Mercredi 22 JUILLET Soirée à thème de l' ALC	Samedi 12 SEPT. Fête de la Plaine à la Ferme Neuve <i>de 10h à 19h</i> R.D. 307
Jeudi 9 & Vendredi 10 JUILLET Mini-camp des Zébulions ALC	Jeudi 27 & Vendredi 28 AOÛT Mini-camp des Zébulions ALC	Samedi 19 & Dimanche 20 SEPT. 10^{ème} festival BD <i>de 10h à 18h</i> Maison des associations «Roland Pilloud»
Mercredi 15 JUILLET Sortie des Zébulions ALC : Center Parc	du Jeudi 3 SEPT. au Vendredi 2 OCTOBRE Exposition «Les génies de la science» Bibliothèque de Crespières	Samedi 26 SEPT. Spectacle de magie à 17h Maison des associations - «Roland Pilloud» <i>spectacle tout public</i>
Jeudi 16 JUILLET Soirée à thème de l' ALC :		Dimanche 27 SEPT. Concert classique d'Eric Artz <i>à 17h</i> Eglise de Crespières
Mardi 21 JUILLET Sortie des Zébulions ALC : Piscine	Samedi 5 SEPT. Forum des associations <i>de 9h à 12h30</i> Maison des associations «Roland Pilloud»	Dimanche 4 OCTOBRE Rallye intercommunal <i>de 9h30 à 17h</i> Départ à Mareil sur Mauldre

Conseil municipal

Prochaines réunions, salle du conseil en mairie (ancienne école maternelle), à 20h30 les :
consulter le site de la mairie pour les dates sur www.crespieres.fr

Collectes des encombrants

Mercredi 9 décembre 2015

Collectes des déchets verts

Du lundi 30 mars au lundi 7 décembre 2015

Mairie et agence postale

Les horaires d'été (du 06/07 au 22/08 inclus)

Lundi : fermé
Mardi : 9h-11h / 14h-17h
Mercredi : 9h-11h / 14h-17h
Jeudi : 14h-17h
Vendredi : 9h-11h / 14h-17h
Samedi : fermé du 10 juillet inclus au 22 août 2015

Les horaires à la rentrée

Lundi : fermé
Mardi : 9h-11h / 14h-17h
Mercredi : 9h-11h / 14h-17h
Jeudi : 14h-17h
Vendredi : 9h-11h / 14h-17h
Samedi : 9h-12h

Nous joindre

Place de l'Eglise
78121 Crespières
Tel : 01 30 54 44 12
Fax : 01 30 54 58 19
accueil@mairie-crespieres.fr
www.crespieres.fr

Pensez à vous inscrire à la newsletter sur le site de la mairie : www.crespieres.fr